

### APEF Bischheim

**Votre référent :** Ambre SCHNEIDER

**Adresse :** 24 Avenue de Périgueux 67800 Bischheim

**Tél :** 03 88 19 63 32

**Email :** [bischheim@apef.fr](mailto:bischheim@apef.fr)

**Site web :** [www.apef.fr](http://www.apef.fr)

**Structure déclarée :** SAP920754967

**Structure autorisée :** SAP920754967

#### Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : 9h-12h30 14h-17h30

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

#### Transports

LIGNE 70 : Arrêt VOLTAIRE réf : 654A

Accès PMR : Oui

#### Organigramme

Ambre SCHNEIDER - Gérante

Laurence RICK - Responsable Secteur

Intervenants à domicile

#### Autorités administratives :

**DDETS :** 6 Rue Gustave Adolphe Hirn, 67000 Strasbourg, France

**ARS :** 14 Rue du Maréchal Juin, 67000 Strasbourg

**CD :** Place du Quartier Blanc F-67964 Strasbourg cedex

#### Zone d'intervention :

SCHILTIGHEIM - BISCHHEIM - HOENHEIM - MUNDOLSHEIM - LAMPERTHEIM - LA ROBERTSAU - SOUFFELWEYERSHEIM - NIEDERHAUSBERGEN

#### Liste des partenariats et conventionnements :

Déclaration/Autorisation : Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites diverses, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance (IMA), Vvv Ecoute et Solutions, Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, AP Solutions GmbH (Mondial assistance), FOR ME et autres mutuelles diverses. Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Saveurs et vie, La téléassistance de Europassistance et EZIO. + vos partenariats locaux

#### Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du départemental (annexée à la présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent. .
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3977 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

TARIFS APPLICABLES AU  
**TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE \***

## APEF

<b>TARIFS HORAIRES</b>		
	HT	TTC
	TTC après crédit d'impôt**	
<b>MÉNAGE REPASSAGE</b>		
Détente		
Bien-être		
Evasion		
Ponctuel		
<b>AIDE A DOMICILE</b>		
Aide + Accompagnements		
Aide + Accompagnements ponctuel		
<b>GARDE D'ENFANTS</b>		
Garde d'enfants + 3 ans		
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)		
<b>BRICOLAGE</b>		
Ponctuel		
<b>JARDINAGE</b>		
Régulier		
Ponctuel		

Autres prestations :



(\*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (\*\*) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.  
 (\*\*\*) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels :                            TTC

Frais kilométriques dans le cadre des prestations :            TTC/ km



au capital de

- Immatriculée au RCS de

- Siret :

Siège social :

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise - V14 112025



**TARIFS APPLICABLES AU**  
**TARIFS ASSISTANCE ET FINANÇÉS** **”**  
**MODE PRESTATAIRE \***  
**APEF**

TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt **

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL

<b>APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE</b>	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la <b>prise en charge du Conseil Départemental</b> Il comprend le tarif APA + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) +			50% du reste à charge de votre facture
Tarif APA	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la <b>prise en charge du Conseil Départemental</b> Il comprend le tarif APA + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) .			
<b>PCH PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP</b>	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental +			50% du reste à charge de votre facture
Tarif PCH				

### ASSISTANCE HORS PRISE EN CHARGE

Assistance aux personnes âgées			
Assistance aux personnes handicapées			

### CAISSES DE RETRAITE

				50% du reste à charge de votre facture

(\*) Le détail des prestations, des formules et des aides (les aides et montants sont attribuées par les organismes financeur et ne dépendent pas d'APEF) sont précisées dans le livret d'accueil.

(\*\*) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.  
Nos tarifs sont majorés de 25% les heures de nuit (22h - 7H), les dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : TTC/ km



au capital de

- Immatriculée au RCS de

- Siret :

Siège social :

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise - V14 112025



# DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *	Détente	Bien-être	Evasion	Aide et Assistance à domicile	
				Aide *	Assistance **
<b>MENAGE</b>				<b>ENTRETIEN DU LOGEMENT</b>	
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X	Nettoyer les sols et faire les poussières	X X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X	Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X	Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, ....)	X X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X	Faire les lits et changer les draps	X X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X	Ranger et organiser les pièces	X X
Faire les lits		X	X	<b>GESTION DU LINGE</b>	
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X	Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X X
Entretenir les matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ....)			X	Effectuer des travaux simples de couture	X X
Cirer et ranger les chaussures			X	Accompagner dans la gestion du linge (achats, tri, etc)	X X
<b>REPASSAGE</b>				<b>GESTION DES REPAS ET COURSES</b>	
Repasser et ranger les vêtements		X	X	Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, ...)	X X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X	Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X	Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)	X X
<b>ENTRETIEN DU LINGE</b>				Ranger et conditionner les produits achetés	X X
Trier, étendre, plier le linge		X	X	Assister la prise des repas	
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X	<b>ENTRETIEN CADRE DE VIE</b>	
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X	Nettoyer les fenêtres et les vitres	X X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X	Entretenir les plantes de balcon, terrasses et jardinières	X X
Entretenir la literie, les voilages et rideaux			X	Vider et sortir les poubelles	X X
Apporter et récupérer au pressing			X	Maintenir une vigilance au domicile	X X
Effectuer des travaux simples de couture			X	Soins et promenades d'animaux de compagnie ***	X X
<b>GESTION DES COURSES</b>				<b>ACTVITES ET SORTIES</b>	
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X	Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc. ***	X X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X	Aider aux tâches administrative	X X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X	Réaliser des jeux, des temps de discussions, etc	X X
<b>PREPARATION DES REPAS</b>				<b>HYGIENE, CONFORT ET DEPLACEMENTS</b>	
Préparer des repas simples		X	X	Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)	
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X	Aider à la toilette et aux changes	
<b>ENTRETIEN DU CADRE DE VIE</b>				Aider à l'habillage et au déshabillage	
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X	Aider aux transferts (lever, coucher, déplacements)	
Entretenir les plantes		X	X	Aider à la mobilité au domicile et à l'extérieur	
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X	Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) ***	X X
Entretenir la terrasse et le mobilier de jardin			X		
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X		

\* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

\* Prestations relevant du régime de la déclaration en mode prestataire.

\*\* Prestations relevant du régime de l'autorisation en mode prestataire pour les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

\*\*\* Service réservé uniquement aux personnes dépendantes.

## Garde d'enfants \*

Enfant + 3 ans	Garde partagée **
----------------	-------------------

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS		
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X
COURSES / REPAS		
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X	X
SOMMEIL		
Organiser les réveils et les couchers	X	X
Organiser les siestes	X	X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT		
Accompagner à la propreté	X	X
Accompagner au bain, à la douche	X	X
Accompagner dans la petite toilette	X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE		
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X
Aider aux devoirs	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT		
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X

\* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire pour les enfants de + 3 ans pour 3 enfants maximum par intervention

\*\* Formule comprenant la garde de 2 voir 3 familles alternativement au domicile de l'une ou de l'autre.

## Jardinage / Bricolage

La tonte	
Le désherbage	
Le ramassage des feuilles	
Le débroussaillage	
La plantation de petits végétaux	
La taille des haies, arbustes et arbres	
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	
Le déneigement des abords immédiats du domicile	
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	
L'entretien régulier des allées et des terrasses	
Le traitement des arbres et des arbustes	
L'application d'engrais et/ou d'amendements	
L'arrosage manuel des végétaux,	
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	
LE POTAGER	
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	
LE BRICOLAGE	
Démonter, monter des meubles simples	
Poser des étagères ou des tringles à rideaux	
Fixer un porte manteau, un abat jour, un cadre	
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc	
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce	
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)	
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée, )	

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

**Attention :** La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'**entretien courant effectué à hauteur d'homme**, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

TARIFS HORAIRES	
HT	TTC

#### ENTRETIEN DES LOCAUX

Entretien des locaux		
Nettoyage de surfaces vitrées		

#### ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Jardinage		
Bricolage		

#### Frais annexes

##### *Frais de gestion administrative :*

(\*) Majoration de 25% des heures de nuit (22h - 7H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.  
Ces prestations ne donnent pas droit au crédit d'impôt.



au capital de

- Immatriculée au RCS de

- Siret :

Siège social :

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise - V14 112025